

qui ne soit pas l'école, cette cage bonne pour d'autres petits animaux qui ne savent pas être libres. Sur les banes de la classe, il est triste, dégoûté ; on le dirait né coiffé—du bonnet d'âne. Mais comme il est ingénieux à l'école buissonnière ! Comme il est fin, et dégourdi, quand il est bien décidé à faire croire à ses parents, si crédules pour le cher petit, que c'est avec la joie la plus entière, qu'il entre dans cette prison, décorée du nom d'école, deux fois par jour ! Comme il dissimule bien tout ce qui pourrait le trahir et mettre fin à la liberté, dont il use si largement : la fatigue qu'il éprouve dans ses courses à travers la ville et les campagnes environnantes, et surtout dans les longs détours qu'il lui faut prendre pour éviter un visage compromettant ; les diverses souillures de mèche ou de boue que porte le pantalon, selon que le gamin a osé butiner sur les quais de la basse-ville,—où l'on roule et jauge les grosses harriques, retour des Barbades,—ou pêcher aux *fréquants* sur les bords de la rivière Saint-Charles.

On s'est aperçu pourtant de quelques irrégularités ; on a été jusqu'à lui demander, avec douceur, sans doute, si les devoirs à la maison étaient supprimés ; les cahiers avaient tant de feuilles immaculées ! Mais la confiance est venue vite remplacer ce fugitif soupçon ; et puis maître Renard, toujours en éveil, avait songé à tout, inventait les meilleures raisons.

Les choses,—les meilleures, hélas !—finissent toujours par "se bifurquer" dans la vie ! un jour, un personnage à épaulettes, un lieutenant gouverneur, a accordé un congé en sus du congé réglementaire. Notre héros, qui n'en sait rien, le sac d'"affaires," posé sur le dos en havresac, prend le grand chemin—de l'école—buissonnière. Rencontre du pion ; il est découvert, dénoncé ; le malheureux a fait le renard ! Il rentre à la maison, penaud comme son confrère en renardise qu'une poule aurait pris, et pensant avec délices, malgré la sévérité de la pénitence, à cette vie de liberté qui a tout l'attrait du fruit défendu.

## II.

Un chanteur chante, un danseur danse, un buveur boit, un joueur joue, mais un acteur n'acte pas, oh ! non, il joue un rôle. C'est l'avis de tous les diction-

naires, paraît-il, y compris le *Glossaire* de M. Oscar Dunn.

M. Dunn trouve le verbe *acter* ridicule, pourquoi ? Il est pourtant commode, et m'est avis qu'il vient à l'esprit et aux lèvres d'une multitude de gens qui n'ont jamais entendu parler anglais, même en rêve ;—ce verbe est un anglicisme. Ces anglais sont si pratiques :

Sainte-Beuve a dit : "C'est le suffrage universel qui fait les langues." On l'oublie trop, ce semblait je pardonne à l'auteur du glossaire, parce que Vaugelas lui-même a, de son temps, vu naître "comme des monstres," certains mots qui font encore une bonne figure, et parce que ce même Vaugelas a dit un mot gracieux : "Ce mot ne me semble point avoir quelque signification qu'on lui donne."

Répétons, si le lecteur le veut bien, comme un refrain de ballade : un chanteur chante, un danseur danse, un buveur boit, un joueur joue, mais un acteur n'acte pas, oh ! non, ce serait ridicule,—il joue un rôle !

## III.

Il y a longtemps que les adresses officielles me sont devenues insupportables. La plupart n'expriment aucune idée neuve ; elles ne sont rédigées que dans le style de la plus plate courtoisie. Si elles étaient l'expression de l'opinion publique, il faudrait convenir que celle-ci est bien malade. Ce qu'il y a d'étrange, c'est qu'au sein d'une démocratie comme la nôtre, l'adresse emploie les formules qui sont si chères au gouvernement absolu.

Il m'est tombé sous la main, l'autre jour, un bout de gazette, où se trouvait l'adresse de la société Saint-Jean-Baptiste à M. Robitaille, le lieutenant-gouverneur de la province. Cette société, parlant au nom de ses membres,—ceux qui paient un écu par an,—est venue s'incliner à son tour. Dès le début de l'adresse, il est question d'autorité. Pourquoi cet empressement à parler d'une chose que personne ne conteste ? Est-ce que la société,—je parle de la Saint-Jean-Baptiste,—n'est pas légalement constituée ? Est-ce qu'elle n'a pas sa place au soleil de la légalité ?